

Saint-Lambert perd les orchestres des jeunes de la Montérégie



L'Orchestre à cordes junior de la Montérégie a répété une dernière fois à Saint-Lambert avec sa chef d'orchestre Nicole Lauzière, mardi soir dernier, au Centre Saint-Michel, 31 rue Lorne.

(Photo: Sandrine Béjanin)



■ SANDRINE BÉJANIN

REDACTIONRIVESUD@TRANSCONTINENTAL.CA

SAINTE-LAMBERT – Dépossédés d'un lieu adéquat pour répéter, les deux orchestres de jeunes de la Montérégie se voient dans l'obligation de quitter Saint-Lambert, au terme d'un partenariat de 18 années. Ils se réuniront

désormais à l'école Mgr Parent, à Saint-Hubert.

«On est très déçus de devoir partir, surtout que nous avons conclu une entente en avril avec le directeur des loisirs de Saint-Lambert, M. Barbier, pour répéter au centre Hooper», a révélé au *Rive-Sud Express.ca* Jean-Claude Paré, ex-président de l'AOJM (Association des orchestres de jeunes de la Montérégie),

remplacé après neuf ans de services, le 6 septembre dernier, par Christian Jobin. «Cela fait plus de 15 ans que nous sommes à Saint-Lambert et que nous participons aux fêtes de la fin août. Nous recevions beaucoup de soutien de la part de l'ex-maire Boissy, qui était un grand fan.»

Les deux formations des jeunes de la Montérégie, l'orchestre symphonique et l'orchestre à cordes junior, avaient coutume de répéter au centre communautaire de la rue Lorne, mais à la suite de la mise en vente du bâtiment, il avait fallu trouver un autre lieu. C'est ainsi qu'un accord avait été passé pour louer la salle Hooper –ex bureau de poste- aux musiciens. Pourtant, «la mission de la salle Hooper –accueillir des activités culturelles, communautaires et citoyennes- ne cadrerait pas avec les besoins de l'AOJM, qui aurait utilisé la salle tous les mardis et vendredis soir», a expliqué Michel Barbier, directeur des loisirs de la Ville. «L'AOJM est un organisme régional, donc le problème, c'est qu'ils ne sont chez eux nulle part. Nous avons tenté de trouver un accord et de nous ajuster, a-t-il ajouté, mais sans succès, car nous avons une position définitive qui était de ne pas réserver le créneau horaire du vendredi soir 40 semaines par an à ce type d'activité.»